

extrait
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix sept, le vingt huit mars , le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHON, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part au vote : 14

Présents : Bernard MICHON ; Coralie BOURDELAIN ; Thierry MAZILLE ; Catherine REAULT ; Lionel FIAT ; Céline BERNIGAUD ; Frédéric GEROMIN ; Vincent PELLETIER ; Jean-Marc BELLEVILLE ; Jean-Paul BELLIN
Procurations : Sandrine GAYET à Bernard MICHON
Laurence LEROUX à Coralie BOURDELAIN
Stéphane MASTROPIETRO à Thierry MAZILLE
Alain GUIMET à Frédéric GEROMIN
Absents : Christelle DEROUET

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Thierry MAZILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Date de la convocation : 21 mars 2017

DELIBERATION N° 2B :

OBJET : Vote du compte administratif eau-assainissement 2016

Le compte administratif du budget eau assainissement est voté à l'unanimité par les membres présents comme suit :

Budget Eau-assainissement

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	88 473.92				88 473.92	
Opération de l'exercice	145 446.75	300 216.60	235 661.09	232 813.52	381 107.84	533 030.12
TOTAUX	233 920.67	300 216.60	235 661.09	232 813.52	469 581.76	533 030.12
Résultats de clôture		66 295.93	2 847.57			63 448.36
Restes à Réaliser	24 463.00				24 463.00	
TOTAUX CUMULES	24 463.00	66 295.93	2 847.57		24 463.00	63 448.36
Résultats définitifs		41 832.93	2 847.57			38 985.36

Ainsi fait et délibéré, à Revel, le 28 mars 2017
Pour extrait

Bernard MICHON
Maire de Revel,



